

Lizette Jalbert
sociologue, UQAM (1943-1992)
(1983)

**“Réplique à Roch Denis.
Unité et tendance à l’éclatement”.**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Lizette Jalbert,,

“Réplique à Roch Denis. Unité et tendance à l'éclatement”.

Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, **Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec**, pp. 191-194. Montréal: Les Éditions du Boréal-Express, 1983, 219 pp.

Autorisation accordée par Mme Saint-Pierre le 18 décembre 2003.

Céline Saint-Pierre est sociologue et directrice du développement
Chaire Fernand-Dumont sur la culture
INRS Urbanisation, Culture et Société



Celine.Saint-Pierre@INRS-UCS.Uquebec.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

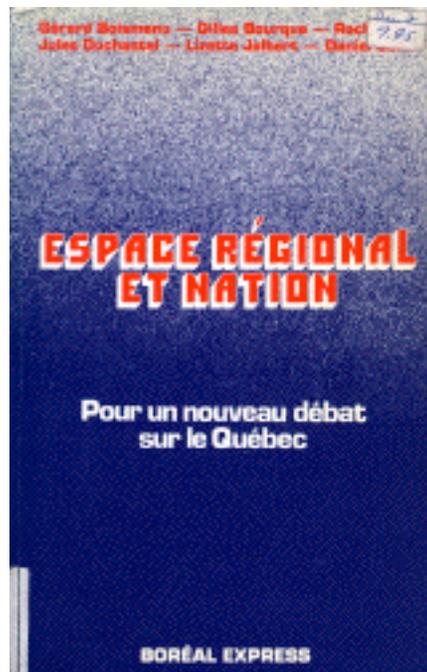
Édition complétée le 1^{er} juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,
province de Québec, Canada.



Lizette Jalbert

Sociologue, Université du Québec à Montréal.

“Réplique à Roch Denis. Unité et tendance à l’écèlement”.



Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, **Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec**, pp. 191-194. Montréal : Les Éditions du Boréal-Expres, 1983, 219 pp.

Lizette Jalbert :

“Réplique à Roch Denis. Unité et tendance à l'éclatement”.

Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, pp. 191-194. Montréal : Les Éditions du Boréal-Expres, 1983, 219 pp.

Réplique à l'article de Roch Denis, “Nationalisme, État canadien et luttes de classes”. Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, pp. 157-181. Montréal : Les Éditions du Boréal-Expres, 1983, 219 pp.

Ma réponse au texte de Roch Denis prendra la forme de fragments plutôt que d'un exposé systématique. Ayant choisi de réagir sur plusieurs aspects des questions soulevées, une telle présentation s'imposait.

1) Quant au caractère petit-bourgeois que reflètent les analyses des intellectuels nationalistes québécois, on peut être d'accord avec Roch Denis pour dire que ces analyses marquent davantage l'influence de la bourgeoisie sur la petite bourgeoisie que sur la classe ouvrière : Comment expliquer ce système particulier d'emprunt ? Pour ma part, je dirais qu'il tient justement au rôle très important qu'a joué la petite bourgeoisie dans la vie politique québécoise. Instruite, tout particulièrement homogène sur le plan ethnique, la petite bourgeoisie possède une longue expérience de classe régnante à partir de laquelle elle a conquis une position politico-idéologique considérable. C'est ainsi que les agents petits-bourgeois, membres de la classe politique, n'ont pas cherché à se reproduire en tant que petits-bourgeois mais ont plutôt tenté d'accéder à la bourgeoisie à travers les appareils d'État qui leur servaient de tremplin. Une telle position n'a pu que conditionner leur perméabilité à l'influence bourgeoise. Posons l'hypothèse que les intellectuels nationalistes québécois ont traduit à travers leurs analyses cette expérience complexe du pouvoir propre à leur classe.

2) À propos des tendances structurelles contradictoires qu'accuse l'État canadien, levons d'abord une ambiguïté. En ce qui me concerne, je n'utilise pas l'expression tendance structurelle au sens d'institutionnelle. Tendance structurelle signifie pour moi, tendance profonde qui affecte l'ensemble des rapports sociaux. Je crois lire à travers la critique de Roch Denis une interprétation plus institutionnaliste. Deuxièmement, si je parle des régionalismes, je parle nécessairement de résistance au phénomène de la centralité, ce qui peut laisser l'impression que j'insiste davantage sur la tendance à l'éclatement de l'État plutôt que sur la tendance à la centralisation. Je reste persuadée cependant que la prédominance de l'une de ces tendances sur l'autre n'est pas une question à laquelle on peut répondre une fois pour toutes mais qu'elle dépend de la conjoncture, donc de la configuration du rapport de force dans une société à une période donnée. Dans le contexte actuel de crise, je suis bien d'accord que l'on assiste au renforcement du procès de centralisation et que si on peut parler de crise de l'État canadien, elle vient de la difficulté à mettre en place les moyens appropriés à la stratégie centralisatrice.

Concernant les rapports du régionalisme à l'État, je n'irais pas non plus jusqu'à dire qu'ils soient univoques au sens où le régionalisme entraînerait forcément l'éclatement de l'État. J'en suis même à me demander si dans le contexte actuel la mise en crise des structures et du pouvoir étatiques sous l'effet du régionalisme dans les États modernes, en donnant au pouvoir politique le prétexte pour intervenir, n'aurait pas eu pour conséquence la production de mécanismes d'épuration du système. Utilisant la présence et l'action des mouvements régionalistes comme facteurs de déstabilisation temporaire, le pouvoir ne se serait-il pas trouvé à récupérer à son profit les éléments de crise, à les transformer artificiellement en contrôlant le dérapage causé par la crise ? Malgré eux, les mouvements régionalistes n'auraient-ils pas de la sorte contribué à l'établissement de politiques allant à l'encontre de leurs propres revendications minimales de décentralisation ? Bien plus, n'auraient-ils pas créé l'occasion d'orchestrer une nouvelle politique centralisatrice, difficilement praticable en d'autres circonstances à cause de la méfiance qu'elle aurait suscitée ? Je crois donc qu'on peut s'interroger afin de savoir jusqu'où les États modernes peuvent (ou ont intérêt quelquefois à), supporter en leur sein ce que l'on pourrait appeler ces difformités politiques que sont les régionalismes. Allons plus loin. Si toute fissuration de la formation sociale nationale ne peut être considérée comme atypique et remettant en cause l'unité nationale, la question qui s'impose serait de connaître le seuil au-delà duquel le pouvoir se trouve contraint de réagir pour la mater.

Un troisième point en ce qui a trait aux facteurs rendant compte de la tendance à l'éclatement de l'État canadien. Roch Denis a raison de considérer que ce ne sont pas les institutions fédératives en elles-mêmes, de par leur logique intrinsèque, qui poussent à l'éclatement de l'État. Ces dernières n'en constituent pas moins des limites

formelles au fonctionnement étatique bourgeois en ce sens qu'elles posent déjà par leur forme même la potentialité de décalage et d'incohérence entre les niveaux institutionnels de l'appareil de l'État. Par contre, la forme fédérative de l'État canadien comporte des limites réelles vis-à-vis la constitution de l'unité du pouvoir bourgeois. En effet, cette forme, en ayant pour caractéristique de disperser les lieux d'organisation et de représentation de la classe dominante, multiplie les contradictions au sein de ce pouvoir et devient source de son éventuel affaiblissement. C'est à ce niveau principalement que la tendance à l'éclatement de l'État se concrétise en rendant spécialement fragile et instable le compromis d'alliance sur lequel se fonde l'État.

3) J'aimerais préciser que lorsque j'utilise le terme régionalisme dans son sens général, il réfère à deux aspects combinés de la réalité sociale. Il s'agit, d'une part, du régionalisme entendu comme mode de structuration d'un espace. En tant que phénomène qui renvoie aux structures sociales, la production de la région concerne l'ensemble des rapports sociaux, lesquels dans leur spatialisation tracent un espace spécifique. D'autre part, le régionalisme s'entend également comme mouvement social. Sous cet aspect, il renvoie aux procès d'affirmation d'une collectivité ainsi qu'à la prise en charge de ses intérêts.

4) Quant à ce que Roch Denis considère comme étant l'acquis principal de cet ouvrage, à savoir l'unicité de l'État canadien et de la lutte des classes dans ce pays, je me permettrai de diverger d'opinion. Cet aspect de la problématique peut paraître dominant à première vue dans la mesure où toutes les contributions présentées ici se démarquent d'une conception segmentée de la réalité sociale canadienne et québécoise : la figure des deux entités distinctes. Cependant, il faut insister sur le fait que face à cette unicité, sont mis de l'avant les divisions, les régionalismes, bref le contraire de l'unicité. À mon avis, si originalité il y a dans le travail que nous avons mené, elle réside justement dans cet effort constant de redéployer une approche dialectique par rapport à l'ensemble des phénomènes abordés. Ainsi, ce n'est pas un hasard si Roch Denis lui-même s'est attardé au caractère paradoxal du fédéralisme et du régionalisme sur lequel plusieurs d'entre nous avons insisté. En effet, ce que ces analyses mettent à jour, ce sont les tendances contradictoires qui traversent ces deux phénomènes.

Tendances contradictoires que l'on peut considérer comme structurelles sans pour autant leur accoler de manière mécanique une orientation définitive. De sorte que, selon le type de composition du rapport de force, telle tendance prendra le pas sur l'autre sans toutefois l'annuler.

Fin du texte